



Transmission du nom d'usage

Par **daph28**, le **26/01/2012** à **20:44**

Bonjour à tous

J'ai 28ans et je viens de changer ma carte d'identité en y ajoutant le nom de ma mère en nom d'usage.

Est il possible de transmettre ce nom d'usage à mes enfants ?

Je sais que cela est impossible en transmission du nom patronymique mais par exemple, si mon futur conjoint s'appelle M. ABC et moi Mme DEf (nom du père) - GHI (nom d'usage récemment ajouté sur mes papiers officiels d'identité) mais déjà très utilisé dans la vie de tous les jours, mon futur enfant pourra t il s'appeler enfant ABC - GHI (mon nom d'usage) ?

Pour des raisons personnelles , je ne veux en aucun cas transmettre le nom de mon père et j'aimerais vraiment transmettre ce nom d'usage qui est celui de ma mère.

Pouvez vous m'éclairer ?

Merci d'avance